

Groupe de
Recherches
Artistiques
et Culturelles
sur l'Espace

Cahier de grève - Mai 2021

Groupe de Recherches
Artistiques et Culturelles
sur l'Espace (GRACE)

Un programme de l'Observatoire de l'Espace,
le laboratoire culturel du CNES

Benoît Géhanne

Éric Pessan

Isabelle Sourbès-Verger

En octobre 1970, deux ans après le début de l'installation du CNES à Toulouse, une grève éclate parmi les ingénieurs et techniciens du centre spatial de Brétigny-sur-Orge. Les revendications des grévistes sont avant tout salariales, et s'appuient sur la non-application d'un accord conclu en avril 1969 entre la direction du CNES et les syndicats, dans lequel ces derniers avaient demandé un accroissement global de la masse salariale de 12 % pour l'année 1970. Ainsi, si la question du transfert est présente en toile de fond, puisque les deux cent cinquante employés qui se sont mis en grève réclament une prime uniforme de décentralisation, le principal argument avancé est le fait que les ingénieurs et techniciens du CNES sont, dans leur ensemble, moins payés que les personnels occupant des postes analogues dans l'industrie aérospatiale. Au cours des négociations avec la direction du CNES pour tenter de mettre fin à cet arrêt de travail, les organisations syndicales obtiennent notamment une audience au cabinet du ministre du Développement industriel et de la Recherche scientifique de l'époque, François-Xavier Ortoli.

Lettre des sections syndicales CGT/FO et CFDT du CNES à Jérôme Monod (Délégué général à l'aménagement du territoire), le 25 août 1970

Brétigny, le 25 Août 1970

Sections syndicales CGT/FO et CFDT
Du CENTRE NATIONAL D'ETUDES SPATIALES
B.P. n° 4 - 91, BRETIGNY-SUR-ORGE

~~UNEF~~

En parler à Monod à son retour

Monsieur Jérôme MONOD
Délégué Général à
l'Aménagement du Territoire
67, Boulevard Haussmann
75 - P A R I S 8^e

Monsieur le Délégué Général,

Au cours d'une déclaration que vous faisiez récemment à Tarbes sur l'avenir du Sud-Ouest et plus précisément des villes de Bordeaux et Toulouse, vous précisiez que les activités du Centre National d'Etudes Spatiales seront entièrement transférées dans cette dernière ville d'ici 1973. Ce faisant, vous confirmiez les termes de l'accord conclu entre les responsables à l'Aménagement du Territoire et ceux du Ministère de Tutelle du C.N.E.S. quant à la décentralisation de celui-ci.

Cependant, la Direction Générale du C.N.E.S. persiste à maintenir que seule la première phase de cette opération, à savoir la décentralisation des Divisions "Ballons", "Fusées-sondes", "Satellites" et "Moyens d'Essais", sera réalisée.

Les organisations syndicales signataires, sans accorder un crédit absolu à la position "de circonstance" de la Direction du C.N.E.S., sont bien obligées de constater que de sérieuses difficultés, se traduisant notamment par des retards importants de paiement, sont apparues en ce qui concerne l'application des clauses financières de l'accord précédemment cité.

Par ailleurs, la date de 1973 leur paraît peu réaliste au regard des crédits et délais indispensables à la réalisation des travaux nécessaires pour accueillir l'ensemble des activités du C.N.E.S.

Afin de pouvoir lever les ambiguïtés actuelles, les organisations syndicales signataires vous demandent donc de bien vouloir leur apporter des informations précises sur :

- l'échéancier précis de la décentralisation des différents services du C.N.E.S.,
- les moyens, notamment financiers, mis par vos services à la disposition du C.N.E.S. pour réaliser cette opération,
- l'ensemble des mesures développées pour éviter de faire de la région toulousaine une région de mono-industrie, avec tous les inconvénients qui en découleraient en cas de crise dans le secteur aéro-spatial (cf. par exemple, St-Nazaire et l'industrie navale),

... / ...

- les projets d'occupation des locaux de Brétigny libérés par le C.N.E.S.,

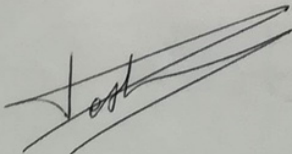
- les possibilités de reclassement, soit sur place, soit à proximité immédiate, des personnels ne pouvant ou ne désirant pas être décentralisés, et plus précisément, sur les études quant aux reclassements éventuels dans des organismes dépendant, comme le C.N.E.S., plus ou moins directement de l'Etat.

Favorables au principe d'une décentralisation bien pensée susceptible de réactiver les capitales régionales, les sections syndicales signataires ne pourront accepter le déplacement des activités du C.N.E.S. à Toulouse que dans la mesure où les principes présentés lors de leur rapport à la "Commission AIGRAIN" (dont vous trouverez ci-joint un exemplaire) seront respectés.

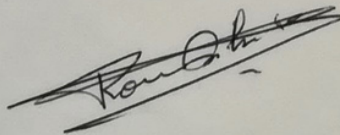
Dans l'attente d'une réponse,

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Délégué Général, l'expression de notre considération distinguée.

Pour la Section CGT/FO,
M. DESLOIRE,



Pour la Section CFDT,
P. KOUTSIKIDES,



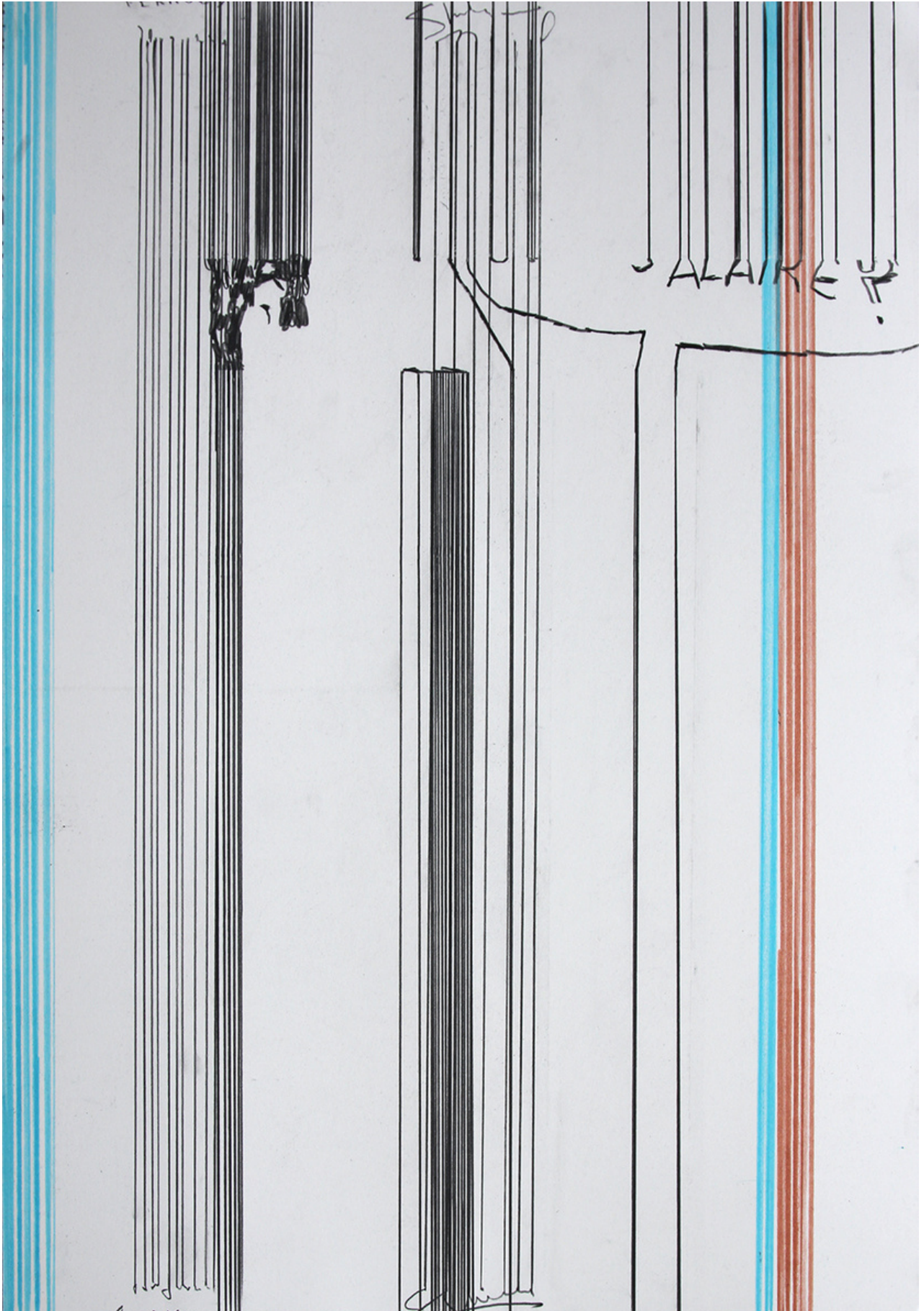
2.

CGI/FO.

~~Test~~

CFDT.

~~Karl Schuman~~



Benoît Géhanne

CENTRE NATIONAL D'ETUDES
SPATIALES

- 2 NOV. 1970

C O M M U N I Q U É

Les représentants des organisations syndicales et le Comité de grève ont été reçus par la Direction Générale Lundi 2 Novembre à 14 heures.

Dans le cadre de la politique arrêtée par le Gouvernement en matière de rémunération, la Direction a rappelé les propositions définitives qu'elle est en mesure de faire, sous réserve de la signature, par les organisations syndicales, d'un accord portant sur l'ensemble de l'année 1970.

Cet accord comporterait comme l'avait déjà annoncé la Direction Générale, une clause de sauvegarde pour l'année 1970 aux termes de laquelle le niveau des salaires serait majoré au 1er Janvier 1971 de la différence entre la hausse constatée de l'indice des 259 articles (série nationale) entre Décembre 1969 et Décembre 1970 et le taux de 4 %.

Il prévoirait également la signature dès le 4ème trimestre 1970 d'un nouvel accord de salaires pour l'année 1971.

De manière plus précise :

1°/- AUGMENTATIONS DES SALAIRES

- a) Compte tenu de la hausse des prix constatée par rapport à Décembre 1969 à la date de la signature de l'accord, il serait décidé d'une application anticipée de la clause de sauvegarde par attribution d'une augmentation des salaires de 1 % à compter du 1er Octobre 1970.
- b) Un crédit égal à 0,70 % de la mesure salariale en année pleine serait consacré au rattrapage de certains cas individuels au 1.1.1971. A titre exceptionnel la date d'effet de cette mesure serait avancée au 1.11.1970.

.../...

- 2 -

2°/- INDEMNITE DE TRANSFERT - SUPPRESSION DE POSTES

Ces deux problèmes qui ont déjà fait l'objet d'une prise de position de la part de la Direction Générale et sont considérés comme réglés, seraient naturellement traités dans le cadre de l'accord.

3°/- NON PAIEMENT DES JOURS DE GREVE

La retenue concernant les 15 premiers jours de grève sur le salaire du mois d'Octobre serait maintenue.

Dans un esprit de conciliation la période suivante serait réglée dans les conditions ci-après :

- la première moitié de cette dernière période serait retenue sur le salaire du mois de Novembre.
- la seconde moitié donnerait lieu à récupération sur une période échelonnée.

Cette proposition n'est valable qu'en cas de reprise immédiate du travail.

R. AUBINIÈRE

C O M M U N I Q U É

Les représentants des organisations syndicales et le Comité de grève ont été reçus par la Direction Générale Lundi 2 Novembre à 14 heures.

Dans le cadre de la politique arrêtée par le Gouvernement en matière de rémunération et d'avantages en nature, la Direction a rappelé les propositions définitives qu'elle est en mesure de faire, sous réserve de la signature, par les organisations syndicales, d'un accord portant sur l'ensemble de l'année 1970.

Cet accord comporterait comme l'avait déjà annoncé la Direction Générale, une clause de sauvegarde pour l'année 1970 aux termes de laquelle le niveau des salaires serait majoré au 1er Janvier 1971 de la différence entre la hausse constatée de l'indice des 259 articles (série nationale) entre Décembre 1969 et Décembre 1970 et le taux de 4 %.

Il prévoirait également la signature dès le 4ème trimestre 1970 d'un nouvel accord de salaires pour l'année 1971.

De manière plus précise :

1°/- AUGMENTATION DES SALAIRES

a) Compte tenu de la hausse des prix constatée par rapport à Décembre 1969 à la date de la signature de l'accord, il sera décidé d'une application anticipée de la clause de sauvegarde par attribution d'une augmentation des salaires de 1 gr d'Hélium 3 (3HE) /mois à partir du moment où les efforts de l'ensemble du personnel permettront d'atteindre la Lune afin d'en extraire cet isotope.

. . . / . . .

b) Un crédit égal à 0,70 % de la mesure salariale en année pleine serait consacré aux ingénieurs qui les premiers concevront des sondes permettant d'exploiter les réserves d'or (AU) situées dans les anneaux de Saturne.

2°/- INDEMNITÉ DE TRANSPORT

L'ensemble du personnel du CNES et sa famille proche (époux/ épouse, descendants directs, ascendants directs, recevront une indemnité de transport équivalent à 50 % du prix du billet d'un voyage en fusée pour aller passer des vacances sur la Lune ou Mars (à raison d'un voyage / an) et de 75 % du prix du billet d'un voyage en fusée s'il fallait de toute urgence évacuer la Terre lors d'un conflit généralisé nucléaire entre les blocs de l'Ouest et les blocs de l'Est.

3°/- PÉNALITÉS DES JOURS DE GREVE

Tout ingénieur ou cadre ayant participé à la grève ne pourra pas prétendre à ce qu'un cratère lunaire, martien, ou situé sur tout autre corps céleste découvert ou à découvrir soit baptisé à son nom. Il renonce également à ce qu'un astéroïde ou une comète honore un jour sa mémoire.

Ces propositions ne sont valables qu'en cas de reprise immédiate du travail.

LA DIRECTION

Éric Pessan



Benoît Géhanne

Les grèves et le CNES 1970-1971

De ces archives de contestations « éparpillées façon puzzle », que peut-on dire ? Elles s'inscrivent dans un contexte particulier celui de la décentralisation et de la reconfiguration d'une Europe spatiale et dans un contexte général, la queue de contestations de mai 1968. Une étude d'analyse sectorielle des revendications salariales exprimées dans l'ensemble des grèves d'entreprises dans les années 1970 montre que les revendications salariales sont surtout importantes dans les secteurs à forte productivité dont l'aéronautique¹. L'année 1971 est considérée comme de bonne conjoncture et le 13^{ème} mois fait partie des acquis dans nombre d'entreprises. Au CNES, les revendications s'inscrivent dans un contexte de mouvements sociaux visant à profiter des opportunités du marché de l'emploi pour obtenir des avantages salariaux. Les représentations graphiques de l'époque en donnent une image datée qui n'est pas sans rappeler, entre autres, les premières « spatio-cartes ».

Le CNES a un statut d'Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial, EPIC. Les EPIC ont été créés pour faire face à un besoin qui, selon les partisans de l'interventionnisme économique, pourrait être assuré par une entreprise industrielle ou commerciale, mais qui, compte tenu des circonstances, ne peut pas être correctement effectué par une entreprise privée soumise à la concurrence. Les arguments des syndicats s'inscrivent plutôt pendant les grèves dans un registre de recours au ministre comme autorité de tutelle. La référence à l'industrie, telle qu'elle est mobilisée par les syndicats est intéressante car elle apparaît comme une concurrente susceptible d'affaiblir le CNES en tant qu'organisation de référence que la puissance publique devrait avoir à cœur de protéger. Cette perception d'un abandon se décline sur plusieurs registres : démantèlement avec le départ à Toulouse, les implantations lanceurs à Évry et le déménagement du siège, mais aussi renoncement potentiel au potentiel national pour le confier à la future agence spatiale chargée de développer Ariane. D'autres arguments, tels ceux opposés au gouvernement, sont assez surprenants dans la mesure où ils ressortissent d'une mise en garde de la puissance publique face aux risques de la mono-activité !

Les revendications au CNES ont peu à voir avec les mouvements de grève qui agitent des entreprises de l'aéronautique avec une forte présence de la CGT comme la SNIAS à Toulouse². Les délégués du personnel que l'on voit se mobiliser sont ceux du siège et les demandes sont peu politisées. Il ne s'agit pas de mouvement d'inspiration ouvrière mais plutôt de l'apparition de thématique que l'on retrouve dans ce qui est vu à chaud par certains sociologues comme un glissement vers des valeurs de la société post-industrielle, dont la défense de la qualité de la vie³. On trouve cependant quelques thèmes évoquants. Fin de l'histoire : un départ des équipes satellites pour Toulouse et renouvellement des équipes sans doute, avec le départ de son directeur général. Le siège reste parisien, les lanceurs partent à Évry. Le général Aubinière choisit alors de changer de voie en quittant le CNES pour devenir expert en histoire de l'art, passant même le diplôme de l'École du Louvre en 1972. Ses biographies insistent sur l'impulsion décisive qu'il a donnée aux activités spatiales en France en créant un tissu industriel tout en entretenant des relations étroites avec la science spatiale. Il est aussi crédité d'avoir créé le centre de Toulouse et la base de Kourou. Son attitude face aux remises en cause par les organisations syndicales est moins connue. Elle gagnerait à être approfondie.

Isabelle Sourbès-Vergier

1. Durand, M. (1984). Dimensions économiques des revendications salariales : Une analyse de données sectorielles. *Sociologie Du Travail*, 26(1), 64-91

2. Juilliet, C. (2016). Stratégies patronales de rénovation du dialogue social dans les années 1970: Discrimination de l'action syndicale à la SNIAS de Toulouse. *Travail et emploi*, 1(1)

3. Touraine, A. (1968), *Le Mouvement de mai ou le communisme utopique*, (1978), La Voix et le Regard, Seuil, Paris

Dans l'Espace, on manque d'air

Au CNES, on a beau avoir la tête dans les étoiles, le reste du corps, lui, est bel et bien sur terre. Découvrir les secrets de l'univers, percer le mystère des galaxies, comprendre le fonctionnement de notre planète, se préparer à explorer notre système solaire, révolutionner les télécommunications, prévoir la météo sont des métiers comme les autres, on bougonne si le menu n'est pas bon à la cantine, on s'émeut des migraines provoquées par le clignotement des néons, on planifie sa carrière, on relit la convention collective, on accumule ses trimestres, on défend ses intérêts.

Par exemple, le 20 mai 1968, 12h30 : réunion en plein air du personnel du CNES, une centaine de participants échauffés par l'air électrique et révolutionnaire du printemps remettent en question la décentralisation à Toulouse.

Par exemple, du 31 octobre au 3 novembre 1970 : arrêt total du travail au centre spatial de Brétigny, les salariés sont inquiets du transfert à Toulouse, des démissions nombreuses et du flou des indemnités que recevront ceux qui partiront à Toulouse.

Par exemple, en octobre 1974 : à la suite de l'arrêt de plusieurs programmes satellites du CNES et en raison de l'éventuelle suppression de 40 postes nouvellement décentralisés une nouvelle grève éclate.

Par exemple, tout au long de l'année 1975 : Grèves ponctuelles.

Par exemple, le 10 juin 1976 : grève illimitée décidée au centre spatial de Toulouse (306 oui, 224 non et 113 abstentions). « Grève happening aux actions spectaculaires », titre La Dépêche du Midi. « Des hordes d'ingénieurs et de techniciens révoltés envahissent le siège social de FR3 Midi-Pyrénées, immobilisent sur le tarmac de Blagnac un avion en partance pour Paris, bloquent des trains à la gare Matabiau, perturbent la réception organisée en grande pompe en l'honneur du secrétaire d'État américain aux transports. »

Au CNES, comme ailleurs, on grogne, on proteste, on se syndique, on s'encourage, on lutte contre le patronat. A l'occasion de ces grèves, manifestations, assemblées générales houleuses, tenues de commissions paritaires agitées, nul doute que des slogans ont été proférés, peints, ronéotypés, affichés, placardés. Des tracts ont certainement été glissés dans les labos et près des cafetières, c'est la tradition, et comme – malheureusement – une grande partie de cette littérature syndicale et militante a été perdue, il ne reste qu'à plus qu'à l'imaginer.

Par exemple :

Soyez réalistes, demandez la lune

Quand le sage montre la Lune, l'imbécile croit voir Toulouse

Science loin de Paris n'est que ruine de l'âme

Les satellites à Brétigny, le cassoulet à Toulouse

La volonté générale contre la volonté du Général

Chiquet, Chiquet, que du chic, pas du vrai

On veut tirer les fusées de Paris !

L'espace oui, mais pas n'importe où

Ingénieurs de tous les services, unissez-vous

La décentralisation, c'est les autres

Le seul espace insondable, c'est celui des directeurs

Vole, ballon sonde, le vieux monde est derrière toi

Métro parisien, boulot parisien et dodo parisien

On veut du fric pour les satellites

Le treizième mois pour les vacances sur Mars

La science sans patience a conscience de sa vaillance

Sans argent comptant, la science n'est que défiance

La science n'a pas de patrie, mais elle a besoin de Paris

Toulouse, la loose

Sans budget pas de projet

Il est grand temps de rallumer les étoiles

Con comme la Lune, pauvre comme le CNES

Qu'y avait-il avant le big-bang ? Une commission budgétaire qui diminuait les crédits

Plus mystérieuse que le côté obscur de la Lune : la décentralisation du CNES

Il sera bientôt plus rapide d'aller sur Saturne qu'au bureau

Sans pognon, pas de ballon

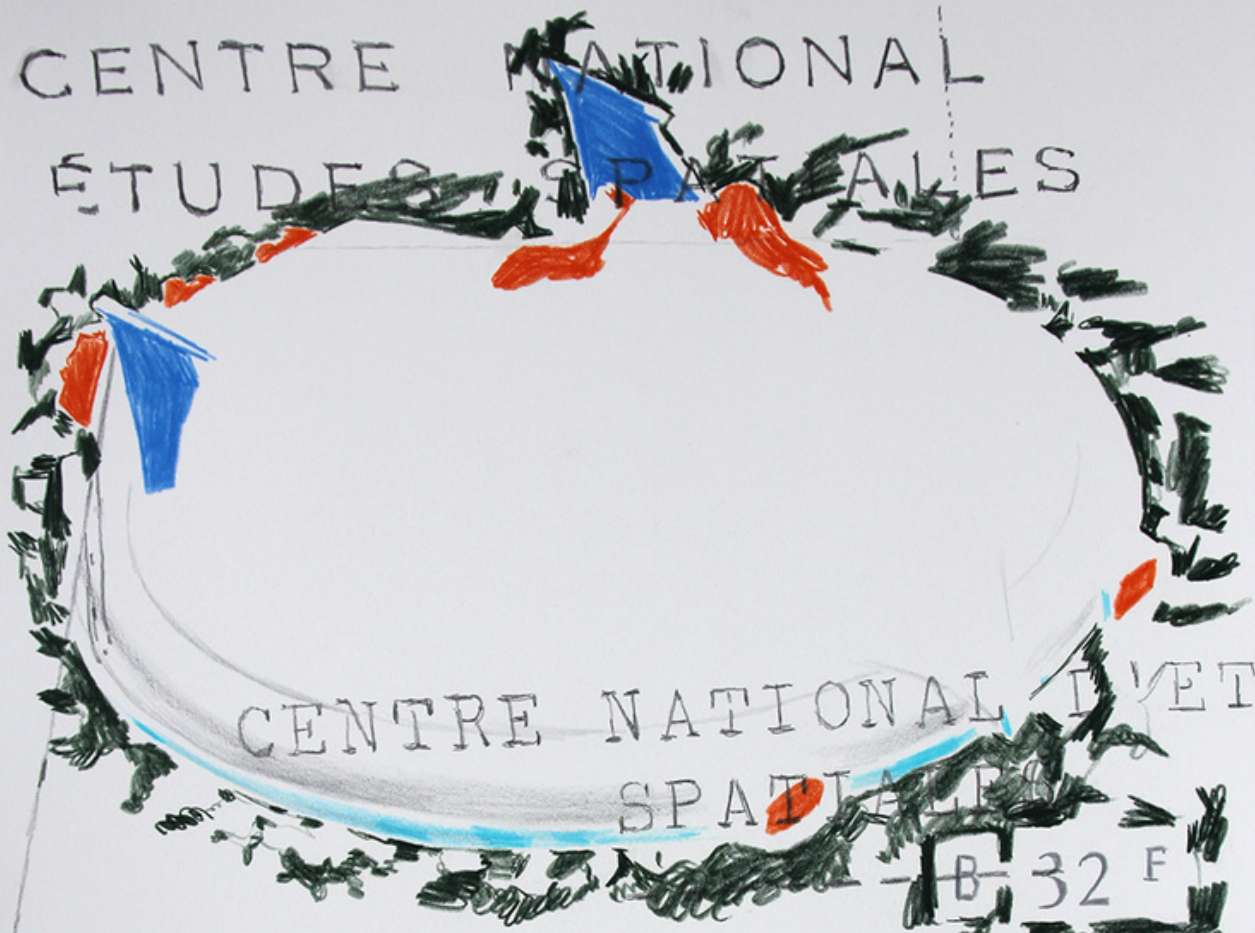
Sans thune, pas de Lune

Sans budget, pas de fusée

La faillite des satellites !

Éric Pessan

CENTRE NATIONAL
ÉTUDES SPATIALES



CENTRE NATIONAL D'ÉTUDES
SPATIALES

B-32 F

Direction Administrative
et Financière

Division Politique du F

L'INTERSYNDICALE (CFTC)

IN

DE

A

1)

~~Agie non.~~

~~Agie non.~~

DE TOULOUSE.

Une collection de papillons bleus

Gentiment et en fouillant dans sa mémoire, l'homme répond à nos questions. Nous nous sommes invités chez lui, par visioconférence, parce qu'il a été l'un des acteurs des grèves de l'année 1970. Nous, c'est le comité de rédaction du GRACE : chercheur, artiste et écrivains. La grève, c'est celle qui a éclaté au sein du CNES alors qu'une partie du personnel était sommé de quitter Brétigny-sur-Orge pour Toulouse. Il raconte les événements comme il les a vécus, il a un peu oublié les détails, sourit lorsque nous lui présentons un courrier signé de sa main dont il a totalement oublié l'existence et la teneur. Il faut dire que tout ceci remonte à plus de cinquante ans. Devant sa webcam, l'homme qui nous parle sourit beaucoup, il nous voit venir avec nos questions sur la décentralisation, il chasse de la main les raisons officielles de la grève. En réalité, la décentralisation était un prétexte, les vraies revendications étaient salariales. Le CNES – Établissement public à caractère industriel et commercial – rémunérait moins bien ses employés que l'industrie aérospatiale privée. Dès leur embauche à la fin des années soixante, de nombreux salariés signaient une clause spécifiant qu'ils seraient susceptibles de déménager, un jour proche, à Toulouse. Nous demandons des précisions sur la grève, il se souvient de quelques assemblées, d'une entrevue au ministère alors nommé du développement industriel et scientifique. Pas d'autres détails. Forcément, je chasse les images préconçues de barricades et de drapeaux rouges brandis au centre spatial de Brétigny-sur-Orge, ce n'étaient ni les petits matins ni les grands soirs de la Révolution, c'étaient des frictions pour revaloriser les points de carrière et augmenter les indices salariaux. Comme souvent, les rêves ne résistent pas à l'analyse triviale des événements.

Je demande à cet homme si – lorsqu'il s'est engagé au CNES en 1965 – l'espace était important à ses yeux. La réponse – prévisible – achève de tiédir mon imaginaire : non. Pour lui, comme pour la grande majorité de ses collègues, travailler au CNES était un boulot comme un autre, le silence éternel des espaces infinis n'effrayait pas plus qu'il n'enflammait les esprits. Les directeurs des programmes, les chefs, sans doute, avaient une vision des choses à long termes, mais pour les employés, c'était simplement un labeur comme un autre, avec ses joies et ses contraintes, les copains, les solidarités, les dissensions, la morgue des électroniciens vis-à-vis des mécaniciens comme lui, les frites à la cantoché, le chèque à la fin du mois et les congés payés pour aller à la mer ou visiter la famille. D'ailleurs – précise-t-il – même autour de lui, personne n'était curieux de son métier. Il a fallu attendre les années 80 et Ariane pour qu'on lui pose quelques questions sur ce qu'il fabriquait.

Retour aux grèves, peu de salariés du CNES étaient syndiqués à l'époque, la mobilisation a duré un petit mois. J'écoute parler cet homme, il répond bien volontiers à nos questions, insiste sur l'apparente banalité d'une carrière au CNES qui avait pour seul avantage d'embaucher pas mal à l'époque, je note qu'il parle de lui en disant, *nous les lanceurs*. La métonymie sous-entend des hiérarchies discrètes. A l'époque *les ballons-sondes* et *les satellites* partaient, *les lanceurs* restaient en région parisienne. Je me demande si à la cantine ces distinctions subtiles organisaient les placements. J'imagine un jeune type qui – pour son premier jour de travail – se trompe de table : il est ballon-sonde et il dépose par mégarde son plateau à la table des satellites. Grommellements, personne ne répond à son bon appétit, il mange en silence et se rendra compte plus tard de sa bévue.

L'homme parle toujours, il détaille sa carrière, il a commencé comme *satellite*, justement, avant de devenir *lanceur* parce que sa femme avait toute sa famille à Paris et qu'il était hors de question qu'ils descendent à Toulouse, il a touché la coiffe des fusées Diamant, puis il a monté des pièces d'Ariane, de la numéro 1 à la numéro 5, jusqu'à son départ en retraite au début des années 2000, je l'écoute et je ne l'écoute plus, mon regard est resté prisonnier de deux petits cadres cloués au mur derrière lui, deux cadres qui apparaissent lorsqu'il bouge la tête : deux dessins de papillons, bleus l'un comme l'autre. Je n'arrive plus à détacher mes yeux de ces papillons, je repense à une interview de Jean Echenoz, lue il y a une vingtaine d'année, dont j'ai perdu les références. Je me souviens qu'il expliquait que pour écrire la vie d'un inspecteur de police, il avait besoin d'aller voir comment c'était décoré chez un inspecteur, à quoi ressemblait sa cuisine et son salon. Cette confrontation au réel lui permettait – paradoxalement – d'avoir les coudées franches pour écrire de la fiction. Le réel est toujours bien plus hétérogène et dépareillé que la fiction. De visio en visio, mon regard entre depuis le début de la crise sanitaire chez les gens (à l'exception de celles et ceux qui utilisent des filtres masquant leur environnement en le floutant ou en lui superposant des décors de forêts ou de palmiers sur des plages tropicales). Je scrute les papillons bleus, ils sont un cadeau du réel. Je ne sais pas si j'aurais pu imaginer qu'un homme qui a passé toute sa vie à construire des machines lourdes et puissantes destinées à vaincre la gravité puisse collectionner les dessins de papillons. Je ne sais d'ailleurs pas ce que ces dessins signifient. Je vois dans la légèreté du lépidoptère l'exact opposé de la machine, mais je ne veux pas interpréter la présence des dessins. Ils sont peut-être un présent encombrant, une lubie de l'épouse de l'homme qui nous parle, ils ont peut-être été peints par un proche ou achetés sur un coup de tête. Ils sont peut-être également l'indice d'une véritable passion.

L'entrée *papillon + bleu* sur Internet ouvre sur de magnifiques images de Morphos, le papillon des forêts tropicales d'Amérique Centrale et d'Amérique du Sud. Je pense alors à des souvenirs de Kourou, il y a tellement peu d'artisanat en Guyane, qu'est-ce que l'on peut bien rapporter comme cadeau quand on a été là-bas pour voir décoller Ariane ? Les hypothèses se ramifient. En vérité, je ne sais rien sur ces papillons et peu m'importe. Je les prends simplement pour ce qu'ils sont : un cadeau offert par le réel à cette partie de moi qui – partout – traque des histoires à écrire. Souvent, lorsque j'anime un atelier d'écriture, j'explique aux participants qu'ils vont trop vite, que s'ils veulent décrire un personnage, il faut qu'ils lui donnent une caractéristique imprévisible (souvenir d'Echenoz – encore – disant que l'on décrit toujours les femmes avec des figures géométriques rondes et s'interrogeant sur ce que donnerait une femme triangulaire dans un roman). Nous remercions l'homme de son témoignage, il ajoute qu'il se tient à notre disposition si nous avons de nouvelles questions. Pour ma part, j'ai appris tout ce que je devais apprendre, et je sais que si un jour je dois mettre un ingénieur ou un mécanicien spatial dans un roman, je clouerais deux petits cadres avec des papillons bleus dans son salon, ils n'auront aucune importance dans l'histoire, mais ils seront là, simplement pour le désordre et le superflu – c'est-à-dire la vie – qu'ils apportent.

Éric Pessan

Toulouse 19.002 1970
18 JUIN 1970
05806 007897 2

2 ans / 15 2 / 31

	15 Juin	
5 - 10 Septembre	1 er Septembre	111709 1609170
7 - 17 Juin	2	1970
	17 Juillet 1970	4.10.69
	XXXXXXXX	
	21 juillet 1970	
2 - 19 Juin		
	17 Juillet l'année 1971	
	1 er Septembre 1970	1er Septembre 1970
	15 Septembre 1970	
3 - 9 Aout	17 juillet 1970	3 mois
Septembre 1970	31 août 1970	1er Septembre 1970
	21 juillet 1970	2 ans
	1970 1971	19 Juin 1970
	9 Aout 1970	
	20 août 1970	
		2 ans

001380 | 28 JUIN 70

Le GRACE

À travers le Groupe de Recherches Artistiques et Culturelles sur l'Espace (GRACE), l'Observatoire de l'Espace, le laboratoire culturel du CNES, réaffirme sa vocation de bâtir au jour le jour des rapports nouveaux entre la culture et l'Espace. L'objectif de ce programme triennal est de construire un nouveau modèle de création et de réflexion en associant des acteurs de différents horizons autour d'une même problématique liée aux activités spatiales et en explorant de nouvelles modalités de travail entre ces mêmes acteurs. Chaque groupe est constitué d'un artiste, d'un auteur, d'un chercheur en sciences humaines et de membres de l'Observatoire de l'Espace. En travaillant à partir du fonds d'archives du CNES, il s'agit d'explorer la thématique « Infrastructures spatiales et Territoires », afin d'interroger la façon dont les sociétés humaines se sont organisées pour élaborer, construire et implanter des infrastructures terrestres qui allaient leur permettre d'explorer, d'étudier et d'accéder à l'Espace.

Le GRACE bénéficie du soutien du programme « Art-Citoyen : composer les savoirs pour mieux comprendre les enjeux du monde contemporain » de la Fondation Daniel et Nina Carasso